



Communiqué de presse - Paris, le 23 février 2022

Alzheimer a disparu des ambitions politiques, mais pas de leurs vies !

**Le sort de plus d'1,2 million de Français atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, et de leurs aidants, n'est pas abordé par les candidats à l'élection présidentielle. L'association France Alzheimer et maladies apparentées a donc décidé de construire son programme et d'organiser une consultation citoyenne pour faire de ce sujet une priorité politique.**

Alzheimer fait partie du quotidien de nombreux Français. Un citoyen sur deux connaît dans son entourage une personne qui a reçu le diagnostic de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Ce sujet majeur de santé est pourtant très peu évoqué dans le débat public. En outre, les propositions des candidats à l'élection présidentielle sont bien faibles face aux enjeux qu'il pose.

Alors que le premier tour arrive à grands pas et que les personnes malades et leurs aidants seront, comme tout citoyen, appelés aux urnes, l'association France Alzheimer et maladies apparentées a décidé de faire entendre et d'amplifier leur voix à travers une large consultation citoyenne.

29 propositions, fruit d'un travail de terrain quotidien mené par le réseau des 101 associations départementales France Alzheimer et maladies apparentées, sont rendues publiques sur le site internet [www.alzheimeradisparu.fr](http://www.alzheimeradisparu.fr). Les internautes sont invités à faire connaître leurs priorités sur six thématiques : renforcer la reconnaissance et les droits des personnes malades, cibler la prévention et mieux diagnostiquer, adapter le parcours de soins et accompagner le parcours de vie, diminuer le reste à charge, réinvestir dans la recherche et reconnaître et soutenir les aidants.

*“Le montant de l'aide informelle, de l'investissement des aidants auprès des personnes malades d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée s'élève à 14 milliards d'euros”, souligne Joël Jaouen, président de l'Union France Alzheimer et maladies apparentées. “C'est une économie conséquente pour la société française. Et que reçoivent les aidants en retour de la part de l'Etat ? Pas grand-chose.”*

L'association France Alzheimer et maladies apparentées organisera ce printemps des rendez-vous avec les candidats pour faire connaître ses revendications et pour que les maladies neuro-évolutives retrouvent leur place dans les programmes de celles et ceux qui ont pour mandat de protéger les populations, et notamment les plus fragilisées.

**Contact presse :**

Laurent Dupuis (France Alzheimer et maladies apparentées) :  
01 42 97 53 06, 07 75 11 81 33, [l.dupuis@francealzheimer.org](mailto:l.dupuis@francealzheimer.org)

Alexia Poupard (agence Hopsctoch) :  
01 58 65 00 12, 06 68 51 86 87, [apoupard@hopscotch.fr](mailto:apoupard@hopscotch.fr)